

STÉNOGRAPHE CANADIEN

REVUE LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE.

Publié avec l'autorisation de M. Duployé.

Paraissant le premier de chaque mois.

ABRÉGER LES TRAVAUX, C'EST PROLONGER LA VIE.

L. I MONTREAL, 1ER JUIL 1889. No 4

LE STENOGRAPHE CANADIEN BOITE DE POSTE 1587

ABONNEMENT

Un an - - - - - \$1.00
Six mois - - - - - 50

(Envoyé à domicile à Montréal).

FRANCE: Un an, 5 frs; six mois, 3 frs.

L'abonnement est payable d'avance. Il continue à moins d'avis contraire. S'il n'est pas réglé directement, l'administration fait présenter sa quittance du dernier trimestre en cours, à domicile.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit être adressé à Joseph de LA ROCHELLE, leur Gérant du Sténographe Canadien, Montréal, Canada.

GRAND

CONCOURS INTERNATIONAL DE STENOGRAPHIE

ORGANISE PAR

l'Administration du "Sténographe Canadien"

Nous publions ci-dessous les conditions du premier concours international de sténographie organisé en Canada, dans le but unique de populariser d'une manière plus efficace l'art abrégé tel qu'il est dans la Nouvelle-France.

Le concours, entièrement gratuit, sera divisé en cinq sections:

- 1. Calligraphie;
- 2. Sténographie appliquée à l'enseignement;
- 3. Travaux d'art;
- 4. Vitesse;
- 5. Lecture à vue.

CALLIGRAPHIE

Article 1 - Le texte de la composition pourra être pris dans une histoire quelconque, et ne devra pas excéder 500 mots. Le texte et sa reproduction sténographique devront être sur la même page de manière que les lignes de l'un et de l'autre se correspondent aussi exactement que possible.

STENOGRAPHIE APPLIQUÉE A L'ENSEIGNEMENT

Article 2 - Cette section comprendra trois classes:

- a) Cartes géographiques avec noms, légendes, etc., en sténographie;
- b) Travaux inédits en sténographie sur les langues naturelles, physiques et mathématiques ou sur un sujet littéraire;
- c) Section réservée aux instituteurs qui voudront bien nous envoyer des rapports sur les avantages qu'ils retirent de l'emploi de la sténographie dans leur école.

TRAVAUX D'ART

Article 3 - Cette section comprendra des dessins sténographiques, sténographie miniature, modèles d'encadrement et de décorations, tapisseries, découpages, etc.

VITESSE ET LECTURE A VUE

Article 4 - 1o Le concours de vitesse comprendra une épreuve écrite d'une durée de deux minutes. 2o Le concours de lecture à vue consistera en une lecture de trois minutes.

Ces concours auront lieu à Montréal le jour de la distribution des récompenses dont la date sera fixée ultérieurement. Les personnes qui désirent y prendre part sont priées de se faire inscrire avant le premier novembre prochain. Des explications spéciales leur seront adressées au temps utile.

REMARQUES GÉNÉRALES:

* * Les compositions et travaux d'art devront être adressés à Joseph de La Rochelle, directeur du Sténographe Canadien, boîte 1537, à Montréal (Cana.), avant le 20 novembre.

* * Les compositions ne seront renvoyées aux auteurs que sur leur demande et contre remboursement des frais de port.

* * Chaque candidat devra mettre en marge ou au verso de sa composition ses nom et prénoms, adresse, profession, l'âge, l'époque depuis laquelle il pratique la sténographie et ses titres sténographiques.

* * Les personnes désireuses de participer à la diffusion de l'écriture duployéenne et qui voudront bien nous aider dans notre œuvre de propagande, en venant augmenter par leurs dons les prix que nous destinons à nos lauréats, peuvent, dès maintenant, écrire au directeur du journal en faisant connaître la section à laquelle elles désirent que leur offrande soit appliquée. LE STENOGRAPHE CANADIEN publiera les noms de tous les souscripteurs.

Nous croyons devoir reproduire l'extrait suivant d'une lettre que nous adresse M. l'abbé Duployé:

Lorsque j'apprends que mon système de sténographie se vulgarise au Canada, cela me cause encore beaucoup plus de joie que lorsqu'il s'agit d'autre pays. J'ai eu le bonheur d'être en relation avec bon nombre de Canadiens, je les ai trouvés tous tellement froids de cœur, français de la bonne façon, de la façon vraiment française, que les progrès de mon écriture au Canada me cause tout autant de joie, que s'il s'agissait de ses progrès en France, car je suis tout aussi heureux de rendre service à des Canadiens qu'à mes propres compatriotes.

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. J. C. Fugan est chargé du département de la Librairie sténographique, dont l'administration du STENOGRAPHE CANADIEN a obtenu une agence. M. Fugan remplira dans le plus bref délai toutes commandes qu'on voudra bien lui adresser.